

# Règlement des compétitions organisées par le golf de la Cabre d'Or



## Introduction

Les compétitions sont organisées suivant les règles et recommandations de la Fédération Française de Golf.

Pour les compétitions / animations club, les règles locales établies par l'association sportive ou par l'exploitant sont appliquées.

Pour les compétitions fédérales, les règles locales applicables sont celles éditées par le comité.

## Conditions d'inscription aux compétitions

Pour participer à une compétition, le joueur ou l'équipe doit :

- Avoir une licence active et enregistrement du questionnaire de santé et/ou certificat médical
- Remplir les conditions particulières relatives à toutes les compétitions (niveau de jeu, catégorie, etc.)
- S'inscrire dès que la compétition est ouverte, en principe 4 semaines avant la date sur le site ISP du golf via son site inter
- Accepter le règlement sportif de l'épreuve par son inscription à la compétition
- S'acquitter du droit de jeu

## Règles générales de participation

- Annuler, si impossibilité de participer, sur le site ISP du golf via son site internet
- Consulter les horaires de départ sur le site internet du golf ou sur son espace personnel de la FFG
- Se présenter à l'accueil du golf 30 minutes avant son départ afin de régler les droits d'accès au parcours.
- Se présenter aux ordres du starter 10 minutes avant son départ,

- Jouer dans le temps de jeu raisonnable conseillé sur la carte de score et suivre par principe la partie précédente. Plus précisément, le temps de jeu d'une compétition Stableford individuel avec 3 joueurs doit se dérouler en moins de 4H30
- S'engager à suivre toutes consignes données par le starter et le commissaire de parcours

Sauf avis contraire du comité, les voiturettes sont autorisées pour les joueurs ayant déposé préalablement un certificat médical original précisant la nécessité de cet usage pour pouvoir participer.

Pour toutes les compétitions organisées par l'AS, sauf information spécifiée sur la fiche d'inscription, les adhérents de l'AS sont prioritaires. En conséquence, si le champ est plein, les joueurs non adhérents de l'AS pourront être mis en LISTE d'ATTENTE.

- Les joueurs retenus pour participer sont les premiers inscrits.
- Les joueurs doivent consulter régulièrement leur statut sur les listes d'inscriptions publiées
- Les joueurs inscrits sur liste d'attente doivent consulter le site ISP pour connaître l'évolution de leur rang.
- En cas de force majeure justifiée, un joueur ne pouvant pas se présenter au départ doit en informer l'accueil du golf (04 42 50 46 72)
- Tout scratch, après publication des départs par le golf, sera considéré comme forfait la veille de l'épreuve jusqu'à 16h, et sera considéré comme disqualification au-delà.

## Règles Spécifiques

Lors d'une compétition, un joueur et son marqueur peuvent avoir des divergences sur l'application d'une règle de golf. Dans ce cas, il est toujours conseillé de jouer 2 balles et de demander une décision au comité organisateur.

A la fin de chaque compétition, les marqueurs doivent se rendre ensemble dans les 5 minutes suivantes la fin du dernier trou (Les 3 joueurs en stableford ou strokeplay individuel, les capitaines en compétition par équipe) auprès du recording (ou auprès de la personne chargée de saisir les scores) afin de remettre leur carte de score. Dans le cas contraire, tous les joueurs ou toute une équipe pourront être disqualifiés.

Lors de la compétition du départ à la remise des prix, les organisateurs peuvent prendre des photos qui seront publiées ensuite sur les sites et réseaux sociaux du golf. Le joueur participant accepte implicitement la publication de ces photos sauf s'il précise le contraire de façon explicite et par écrit.

Lors de l'inscription à la compétition, le joueur donne une adresse email nécessaire pour la validation de cette inscription. Le joueur accepte implicitement que cette adresse mail soit utilisée pour que le golf puisse communiquer les futures compétitions et diverses informations.

## **Mesures et sanctions**

En cas d'absence répétitive d'un joueur, et sans avoir prévenu l'accueil du golf et/ou les organisateurs, des mesures suivantes peuvent être prises par l'association sportive et la direction du golf :

- **Inscription systématique en liste d'attente,**
- **Enregistrement « disqualification » dans le résultat de la compétition,**
- **Départ systématique en fin de liste.**

Éventuellement, une interdiction de participer aux compétitions sur le Golf de la Cabre d'Or peut être appliquée.

Tout joueur ne respectant délibérément pas les règles de golf établis par la FFGOLF, ne respectant pas l'étiquette, ou causant délibérément des dommages au matériel ou au terrain, sera immédiatement disqualifié, et pourra être suspendu de compétition pour une durée définie par la direction du golf et/ou la commission sportive

## **Conclusion**

La compréhension et le respect du règlement sportif sont essentiels pour assurer le bon déroulement des compétitions et garantir l'intégrité du sport. Nous vous encourageons à lire attentivement ce document